

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
Date de signature : 12 juillet 2012
Date de réception : 18 juillet 2012
<small>POUR CERTIFICATION DU CARACTERE EXECUTOIRE:</small> - ACTE SIRE <input checked="" type="checkbox"/> - COMPTE RENDU AFFIRES <input checked="" type="checkbox"/> - ACTE TRAITES POUR L'EXERCICE DU CONTROLE DE LEGALITE <input checked="" type="checkbox"/>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2012.765**

Séance publique du

9 juillet 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET** : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS RÉGION PACA

Le 09/07/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 03/07/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

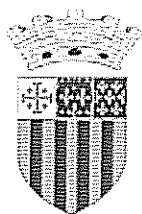
Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Dahbia BENNOUR à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Danièle BRUNET à M. Alexandre GALLESE, M. Maurice CHAZEAU à M. Jean CHORRO, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à M. Stéphane PAOLI, M. Christian LOUIT à Mme Brigitte DEVESA, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, M. Christian PEREZ à M. Jean-Marc PERRIN

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Direction Jeunesse et Vie Etudiante  
Maison Aixoise de l'Etudiant

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 09/07/12

-----  
**RAPPORTEUR** : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

**Politique Publique** : 15-DEVELOPPEMENT DE LA VIE UNIVERSITAIRE

**OBJET** : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE AU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS RÉGION  
PACA - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Sous l'impulsion du recteur, Administrateur Général du Centre National des Arts et Métiers (CNAM), le mode de gouvernance de l'association de gestion du CNAM en PACA change. Cette évolution se traduit par le souhait de rapprocher pouvoirs publics locaux et enseignement supérieur, au service d'une politique publique territorialisée et concertée.

Les nouveaux statuts de l'association de gestion du CNAM ont été adoptés en Assemblée Générale le 20 décembre 2011. Le nombre de sièges a diminué passant de 89 à 31 et une majorité des sièges est attribuée aux pouvoirs publics locaux. Ainsi, un certain nombre d'organismes publics tel la Ville d'Aix, a été élu par l'Assemblée Générale Ordinaire. Il s'agit donc aujourd'hui de désigner l'élu qui représentera la Ville pour une durée de 5 ans renouvelable une fois.

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit dans son article L.2121.21 alinéa 2-2° que la désignation de ces membres doit se faire au sein du Conseil Municipal, au moyen d'un vote à bulletin secret et à la majorité absolue.

Toutefois, en vertu des dispositions du dernier alinéa de l'article précité, le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité de ne pas recourir au vote à bulletin secret, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Compte tenu de ces indications ci-dessus exposées, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour cette nomination ;

- **DESIGNER**, un représentant du Conseil Municipal pour participer aux réunions du Conseil d'Administration de l'association de gestion du CNAM PACA.

**2012.765 - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE AU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS  
RÉGION PACA**

Présents et représentés	: 42
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 12
Suffrages Exprimés	: 42
Pour	: 42
Contre	: 0

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité**

**le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/07/2012  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU 9 JUILLET 2012

-oOo-

## BULLETIN DE VOTE

-oOo-

**Question N°15.01:** DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE AU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS REGION PACA

- Mme SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre

**BORDEREAU D'ENVOI**  
(AR à envoyer à : assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

**Commune d' Aix en Provence**

à

**M. le sous-préfet d'Aix-en-Provence**

1 délibération transmise le 18/07/2012

Annule et remplace l'envoi du 12 juillet de la délibération n°2012-765 (AR A013-211300017-20120709-21476-DE-1-1\_0)

**DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions**

**Objet de la délibération :** Désignation d'un représentant de la ville, au conseil d'administration du conservatoire national des arts et métiers région PACA

**DATE DE LA DELIBERATION :** 09/07/2012

**N° DE LA DELIBERATION:** 2012-765

**DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions**

**Objet de la délibération :**

**DATE DE LA DELIBERATION :**

**N° DE LA DELIBERATION:**

SOUS-PREFECTURE  
AIX EN PROVENCE  
18 JUIL. 2012  
COURRIER ARRIVE